



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Conseil des commissaires

## SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008 Volume 11 - numéro 4

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 16 septembre 2008 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Ancil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Nicole Bouchard et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Louise Malenfant, messieurs France Dubé et Jean-Pierre Gagnon, commissaires.

### PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

### OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 août 2008 - # 2
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 août 2008 - # 3
- 6.0 Établissements verts Brundtland
- 7.0 Rapport du comité de parents
- 8.0 Direction générale
  - 8.1 Évaluation du directeur général adjoint
  - 8.2 Programme de formation pour les commissaires
  - 8.3 Transport scolaire
  - 8.4 Travaux de rénovation
  - 8.5 Mesures financières
    - 8.5.1 Maintien des bâtiments 2008-2009
    - 8.5.2 Résorption du déficit d'entretien
- 9.0 Varia
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Prochaine séance
- 12.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-286-CC)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AOÛT 2008 - # 2

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Diane Valcourt,

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 août 2008 - # 2, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-287-CC)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 AOÛT 2008 - # 3

et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 19 août 2008 - # 3, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-288-CC)

### ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'une enseignante représentante du mouvement «Établissements verts Brundtland» est venue rencontrer les commissaires.

Madame Nancy Bérubé, enseignante à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, présente et explique ce qu'est le mouvement «Établissements verts Brundtland». Elle souligne les différentes implications initiées par ce mouvement dans les écoles participantes de la Commission scolaire.

Madame Bérubé remet à chacun un calendrier qui sera également distribué dans toutes les écoles du Bas-Saint-Laurent. Celui-ci est commandité par les 4 commissions scolaires de la région et il présente les travaux réalisés dans les écoles membres du mouvement.

Madame Bérubé souligne que les 16 et 17 octobre prochain se tiendra, à Rivière-du-Loup, un événement qui vise à souligner les 15 ans d'existence du mouvement.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et madame Bérubé répond aux questions.

### RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune réunion ne s'est tenue depuis le dernier rapport.

### ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique, qu'en vertu du Règlement sur les conditions d'emploi du personnel hors-cadres, il doit procéder à l'évaluation du directeur général adjoint et recommander le niveau du boni forfaitaire à accorder à ce dernier.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** l'évaluation et la recommandation faite par le directeur général;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

D'accepter la recommandation du directeur général et d'accorder au directeur général adjoint, monsieur Daniel Beaulieu, le maximum du boni forfaitaire, pour l'année 2007-2008, prévu par le Règlement sur les conditions d'emploi du personnel hors-cadres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-289-CC)

### **PROGRAMME DE FORMATION POUR LES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, rappelle la parution du recueil de formations 2008-2009 préparé par la F.C.S.Q. et souligne les diverses sessions de formation qui s'adressent aux commissaires.

On convient d'étudier celles-ci et de revenir sur le sujet à la séance du mois d'octobre pour évaluer la possibilité d'en retenir quelques-unes.

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

La commissaire, madame Diane Valcourt, qui est présidente du comité de transport, souligne que le comité compte permettre le transport pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle du primaire comme c'est le cas pour le préscolaire pour des raisons de sécurité dans les secteurs les plus achalandés et critiques au niveau de la circulation routière. En effet, on permettra ainsi aux chauffeurs d'autobus scolaires de laisser monter les élèves concernés qui résident en deçà des limites permises pour l'accès au transport scolaire.

### **TRAVAUX DE RÉNOVATION**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il y a lieu de retenir le seul soumissionnaire pour la réalisation des travaux nécessaires au regroupement des entrées électriques à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles et l'École secondaire de Cabano. Ces travaux permettront des économies substantielles au niveau des frais d'électricité.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** l'analyse effectuée et l'économie substantielle escomptée au niveau des frais d'électricité;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation adressé à 5 entrepreneurs situés sur le territoire de la Commission scolaire pour chaque école visée dans l'analyse;

**CONSIDÉRANT** que la seule soumission reçue est conforme et a été présentée par la compagnie «Camillien Charron (1992)» de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 37 135,87 \$, en vue d'effectuer les travaux de regroupement des entrées électriques à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles;

**CONSIDÉRANT** que la seule soumission reçue est conforme et a été présentée par la compagnie «Camillien Charron (1992)» de Saint-Jean-de-Dieu pour la somme de 37 135,87 \$, en vue d'effectuer les travaux de regroupement des entrées électriques à l'École secondaire de Cabano;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément aux soumissions reçues, les services de la compagnie «Camillien Charron (1992)» de Saint-Jean-de-Dieu pour effectuer le regroupement des entrées électriques à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles et à l'École secondaire de Cabano;

**D'autoriser** le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-290-CC)

## MESURES FINANCIÈRES

### Maintien des bâtiments 2008-2009

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique l'existence d'une mesure financière pour l'année 2008-2009 en vue du maintien des bâtiments. Il y a lieu de présenter les projets ciblés en vue de recommander au MELS son acceptation.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la mesure financière «Maintenance des bâtiments 2008-2009»;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des responsables des ressources matérielles sur les besoins d'entretien et réparation des bâtiments;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

**D'approuver** la liste des interventions à effectuer dans les écoles suivantes : April; Plein-Soleil; Georges-Gauvin; Secondaire de Cabano; Secondaire l'Arc-en-Ciel et secondaire de Dégelis, dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2008-2009»;

**D'acheminer** au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport la liste des projets retenus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-291-CC)

### Résorption du déficit d'entretien

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique l'existence d'une mesure financière pour l'année 2008-2009 en vue de résorber le déficit d'entretien. Il y a lieu de présenter les projets ciblés en vue de recommander au MELS son acceptation.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la mesure financière «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des responsables des ressources matérielles sur les projets à prioriser selon l'état de détérioration des composantes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Lucie Bossé, et résolu :

D'approuver la liste des interventions à effectuer par ordre de priorité, dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009», présentée séance tenante;

D'acheminer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport la liste des projets visés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-292-CC)

#### **VARIA**

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

On demande des précisions à propos des règles pour acheminer, auprès du MELS, les demandes de financement dans le cadre des projets d'entretien et réparation.

À propos de la maison des scouts, on s'informe sur la possibilité que la Maison des jeunes puisse acheter le bâtiment seulement sans nécessairement acquérir le fond de terrain.

Le directeur général répond à l'ensemble des questionnements.

#### **PROCHAINE SÉANCE**

Le 21 octobre 2008 au lieu ordinaire des séances.

#### **CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2008-293-CC)

(SIGNÉ)

---

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

---

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale